AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0988
FR0000052870-FS0441

7 juillet 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NORBERT DENTRESSANGLE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juillet 2015, la société Bank of America Corporation (Corporation Trust Center, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 juillet 2015, indirectement, par l'intermédiaire de la société Merrill Lynch International qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NORBERT DENTRESSANGLE et détenir indirectement 91 734 actions NORBERT DENTRESSANGLE représentant autant de droits de vote, soit 0,93% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NORBERT DENTRESSANGLE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 9 836 241 actions représentant 9 885 798 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.